

CRITERIUM BOULISTE DEPARTEMENTAL

1) PRINCIPES DE L'EPREUVE :

Elle est réservée à tous les licenciés ARIEGE, M3 - M4 - F3 - F4 - LOISIR.

Elle se décline en deux versions : un COMBINE, réservé à tous ceux qui ont la faculté de tirer, et un CIBLE-POINT, réservé essentiellement aux pointeurs.

L'inscription ne peut se faire que dans une version, soit le Cible-Point soit le Combiné.

En présence d'une Féminine sur le terrain, ce dernier aura sa ligne de fond de jeu limitée à 15,50m.

Chaque partie devra être notée sur une feuille de match spécifique à sa version.

2) DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Un graphique de qualification en poules de 4 ou éventuellement de 3, aura lieu en matches aller-retour durant l'hiver, de novembre à janvier, pour accéder au graphique du final à six ou à quatre, selon le nombre d'engagés.

Février est réservé à la phase éliminatoire, en sortie de poules, pour désigner les 4 ou les 6 finalistes.

Ce final à six ou à quatre, se déroule habituellement en mars, en clôture de la saison hiver, en intérieur dans un des boulodromes de CBD.

3) VALIDITE DES INSCRIPTIONS :

Date limite : 20 octobre minuit.

Inscriptions uniquement sur les feuilles spéciales indiquant :

Nom + Prénom + n° tél (indispensable pour les rdv).

Engagement facturé à chaque club, en fin de saison.

4) CONTACT CBD :

Gérald BLANCHARD, 2415 route de Mazères, 31550 Cintegabelle.

Tél : 05.61.08.95.96 et 06.86.35.21.48.

Mail : cbd09.ariège@orange.fr